

Au programme de la séance de ce soir :

A qui appartient la nature ?

Qui est propriétaire de la nature ? Question majeure à laquelle nous devons impérativement apporter une réponse pour faire face aux défis écologiques de notre temps...



Dans son dernier livre, *Des élus contre nature ?* (T & O Éditions, 2011), le Député du Var Jean-Pierre Giran, Président de l'établissement public Parcs Nationaux de France, s'interroge en ces termes (p. 35 de l'ouvrage) :

« Le premier conflit de légitimité concerne la propriété d'un territoire. Car enfin, la question mérite d'être posée : qui est propriétaire de la nature ? Certes, le débat est vite conclu quand cette nature est très ordinaire ou totalement sinistrée. On la confie alors volontiers à son propriétaire juridique et chacun se plaît à souligner ses droits et ses devoirs.

Mais, quand il s'agit du Mont Blanc ! Est-ce celui qui détient le document notarial attestant de son bon droit qui est propriétaire ? Est-ce la commune qui a l'honneur de l'avoir sur son territoire ? Ne s'agit-il pas des alpinistes qui l'ont gravi et donc pratiquement découvert ou, plus simplement, de la foule de ceux qui l'ont un jour admiré et dont il fait désormais partie de l'histoire personnelle ? D'ailleurs, n'est il pas, pour chaque français, un élément constitutif de sa conscience nationale, et pour nous tous, un fleuron du patrimoine de l'humanité ?

En un mot, la nature d'exception n'appartient-elle pas à tout le monde ? Poser une telle question doit bouleverser les libéraux orthodoxes qui confient toujours à la propriété privée et aux droits et devoirs qu'elle confère le soin de sauvegarder la nature. Pourtant, eux-mêmes savent combien il est difficile d'ignorer les droits moraux de ceux qui ont façonné, cultivé, pratiqué une terre durant des siècles et qui, par leurs usages et leurs traditions, ont su donner une âme à la nature. Lorsqu'on prend le risque de séparer le sol des hommes qui l'ont habité et aimé, il peut en perdre son identité.

Que seraient le Béarn sans ses bergers, la forêt amazonienne sans ses indiens, Mafate sans ses « petits blancs des hauts » ou Port-Cros sans ses pêcheurs ? Doit-on demander leurs droits de propriété devant l'évidence de leurs droits d'usage et leur ancienneté ? En matière de nature, le sens de la propriété doit être tempéré par le respect des hommes. »

Jean-Pierre Giran nous fera profiter de sa riche expérience pour entamer un débat essentiel pour l'avenir de notre planète.



Député du Var
Président de P.N.F.

intervenant : **Jean-Pierre Giran**

Né en 1947, Jean-Pierre Giran, est professeur des Universités, agrégé de Sciences Economiques, il enseigne à l'IEP d'Aix en Provence (Sciences Po). Ancien maire de Saint-Cyr sur Mer et ancien Conseiller Régional, Jean-Pierre Giran est aujourd'hui Député du Var (3e circonscription), Conseiller Municipal à Hyères et Président de Parcs Nationaux de France. Il est en outre l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages dans les domaines économiques et politiques dont "Des élus contre nature ?" paru en juin 2011 aux éditions T&O.

Il animera ce soir pour la seconde fois une séance du Café Philo La Garde.

dernière séance



Le mois dernier, notre Café Philo recevait Alain Fumaz, ancien officier supérieur dans la Marine Nationale, qui a depuis des années de grandes responsabilités au Grand Orient, dont il est le Premier Grand Maître Adjoint.

Devant une salle comble (plus de 160 participants), il a évoqué ce qu'est vraiment le Grand Orient, son histoire, sa philosophie, son fonctionnement et bien plus encore.

La soirée s'est terminée, comme à l'accoutumée, par un dîner auquel avaient pris part 32 personnes, un record.

prochaine séance

Vendredi 16 décembre 2011

Enquête sur la mort de Dieu

Alain Durel
Ecrivain

&

Philippe Granarolo
Docteur en Philosophie